

# ACTUALITES/ RELEVÉ DE DELIBERATIONS

## Conseil d'Administration Séance Exceptionnelle n° 106 du 6 avril 2023

*Nota : Ce relevé de délibérations est diffusé sous la responsabilité de la directrice pour informer rapidement l'établissement des votes du Conseil d'administration. Ce relevé n'a pas vocation à remplacer le compte rendu du conseil d'administration qui sera diffusé après validation par les membres lors de la prochaine séance. Les comptes rendus du CA sont disponibles sur l'intranet de l'établissement.*

<b>Etaient présents ou représentés</b>	Collège des Enseignants chercheurs : Mme GINESTET ; MM. ALIOUANE-SHAW, BERCOVITZ, DUPUY DE CAZERES, HIRSCHBERGER, MERIDA, QUINTANILLA Collège des Administratifs : Mmes NAUD REGAZZACCI ; MM. MONTEIL, SOW Collège des Etudiants : Mmes PORQUET, PRIN ; MM. MAUPAS, RANCIEN Membres de droit : Mme GAUDIN représentant le CROA Mme HERNANDEZ représentant le président du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine M. PUJOLAR représentant le président du CA de l'établissement qui organise la coordination territoriale dont relève l'école
<b>Absents Excusés</b>	Collège des Personnalités extérieures : MM. FELTESSE, GALLANTI, WATTE Membre de droit : Mme PAPIN représentant le président de Bordeaux Métropole Collège des Personnalités extérieures : Mmes REVEDIN, VENDE ; M. PHILIPPONNEAU Le représentant le Rectorat Nouvelle-Aquitaine : Mme DA SILVA Le représentant de la DRFIP Nouvelle-Aquitaine : Mme PENELAUD
<b>Assistaient à la séance avec voix consultative</b>	La directrice : Mme ZVENIGORODSKY La secrétaire générale : Mme GASSIOT CASALAS Le représentant de la DRAC Nouvelle Aquitaine : Mme ROUILLON-DURUP ; M. DANIEL La présidente du CPS, présidente de la CFVE : Mme FILOTICO Le vice-président du CPS, président de la commission de recherche : M. TAPIE Le vice-président de la CFVE : M. LAIZE Collège des Enseignants chercheurs suppléants : M. BROCHET Collège des Etudiants : Mme MALERGUE
<b>Etaient invités</b>	Etudiants observateurs (mouvement « ENSAP en lutte ») : Mme FERREIRA ; M. BERTEAUX

La séance exceptionnelle s'est déroulée sous la présidence de M. Vincent FELTESSE.

Avec 21 membres présents ou représentés, le quorum (13) est atteint.

### Actualités

M. Feltesse rappelle quelques éléments d'information sur le mouvement des étudiants, démarré depuis 4 semaines, parti initialement de l'ENSA Normandie :

- Vote d'une motion de soutien au CA du 9 mars dernier.  
Information de la nomination de Mme Fernandez, directrice chargée de l'architecture au sein du ministère de la Culture, avec, dans sa feuille de route donnée par la ministre ; la rémission de la crise dans les ENSA(P).  
Deux rencontres de collectifs d'étudiants ont été organisées avec le cabinet de la ministre.  
Un courrier commun des présidents des CA et CPS des ENSA a été envoyé pour demander une audition à la ministre de la culture. Deux rencontres sont planifiées dans le courant de la semaine prochaine avec la ministre : une première avec les présidents de CA, et une deuxième avec le collège des directeurs des ENSA.

- Situation dans les autres 19 ENSA : des accords sur la reprise des cours ont été trouvés école par école dans des assemblées générales communes Etudiants et Enseignants.
- CFVE du mardi 4 avril : adoption à l'unanimité d'un texte sur l'organisation de la suite du semestre (relevé d'avis transmis aux membres du CA).
- Adoption de la nouvelle maquette pédagogique au CA du 9 mars 2023.

Mme Zvenigorodsky fait régulièrement un point avec le collège des directeurs et confirme la reprise des cours pour la plupart des ENSA en maintenant un soutien à une lutte nationale portant sur les moyens des écoles. Beaucoup d'échanges ont eu lieu avec les étudiants, les enseignants, les instances et la direction de l'école. Les revendications des étudiants révèlent un manque de connaissances des fonctionnements de l'école et des projets en préparation. Elles attestent d'un besoin de plus grand partage.

En parallèle, les étudiants ont lancé deux votes avant les échanges de mardi : un sur la nature de la reprise des cours et un autre sur la nature de l'évaluation à porter dans les prochains semestres.

Un blocage du fonctionnement de l'établissement a été décidé par les étudiants en mouvement le 5 avril au soir empêchant l'accès aux ateliers et aux bâtiments administratifs. Mme Zvenigorodsky a annoncé hier soir l'organisation du CA en visioconférence pour des raisons de sécurité (blocage de l'ensemble des accès des systèmes d'incendie).

Mme Filotico précise aussi l'organisation de plusieurs assemblées générales des enseignants. Suite à un échange avec les étudiants le mercredi soir pour apporter des explications sur l'adoption du texte en CFVE, elle informe d'un point de blocage restant des étudiants : l'évaluation du semestre. Les étudiants ne se sentent pas sécurisés. Certaines ENSA ont acté la suspension des évaluations.

Des échanges entre les membres présents s'en suivent sur la question d'une pédagogie alternative pour les semaines à venir.

Deux étudiants du mouvement, Julia Ferreira et Tom Berteaux, ont été invités à participer à la séance en qualité d'observateurs.

Sur la base de ces échanges, un amendement à la délibération est proposé pour apporter une sécurisation des modes d'évaluation. Cette proposition est soumise au vote du CA.

- Délibération n° 2023-106-1 sur l'organisation adaptée du second semestre 2022-2023: adoptée à l'unanimité.

### **Point d'information**

Le conseil d'administration, prévu initialement le 27 avril, est replanifié le jeudi 1<sup>er</sup> juin, à 14h30, dans la salle du CA.

La directrice de l'ENSAP Bordeaux,

Camille Zvenigorodsky